

Publié le : 21 décembre 2023  
Sur le site internet  
[www.bresselouhannaiseintercom.fr](http://www.bresselouhannaiseintercom.fr)

Envoyé en préfecture le 21/12/2023  
Reçu en préfecture le 21/12/2023  
Publié le  
ID : 071-200071579-20231218-2023\_052-AR



Département de Saône et Loire  
Arrondissement de Louhans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES AFFAIRES GENERALES DU  
PRESIDENT**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'**

N° 2023/052

**1.1 Marchés Publics**

**Objet : Acte modificatif n°1 en cours d'exécution du marché relatif à l'acquisition et à la pose de jeux d'extérieurs pour le Pôle Enfance Jeunesse Famille de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'**

Le Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 janvier 2021 déléguant au Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, maîtrise d'œuvre, de fournitures et de services inférieurs à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'arrêté Président n°2023/037 attribuant le marché relatif à l'acquisition et à la pose de jeux d'extérieurs pour le Pôle Enfance Jeunesse Famille de la Communauté de Communes, à la Société AJ3M, domicilié 1, Rue Emile Guyard - 21160 COUCHEY pour un montant de 78 331,68 € HT (offre de base : 72 531,20 € HT et PSE : 5 800,48 € HT),

CONSIDERANT le nouveau calepinage et implantation des jeux sur le terrain,

CONSIDERANT les travaux supplémentaires induits par l'augmentation de la surface de sol coulé,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'incidence financière de l'acte modificatif n°1 se présente comme suivante :

Entreprise	Montant initial en € HT	Montant Acte Modificatif n°1	Nouveau montant en € HT	Variation
AJ3M	78 331,68 €	+ 4 064 €	82 395,68 €	+ 5,19 %
TVA 20%	15 666,34 €	812,80 €	16 479,14 €	
Montant TTC	93 998,02 €	+ 4 876,80 €	98 874,82 €	

Publié le : 21 décembre 2023

Sur le site internet

[www.bresselouhannaiseintercom.fr](http://www.bresselouhannaiseintercom.fr)

Il est approuvé la signature de l'Acte modificatif n°1 du marché.

Article 2<sup>ème</sup> :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

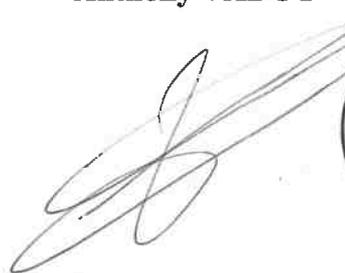
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Fait à LOUHANS**

**Le 18/12/2023**

**Le Président**

**Anthony VADOT**



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.